

Vous voulez céder votre entreprise ?

Pour faciliter la transmission et la reprise des entreprises commerciales, de services et de l'hôtellerie restauration, la Chambre de commerce et d'industrie de Calais met à disposition un outil intitulé Transcommerce. Ce dispositif fait l'objet d'un partenariat avec des professionnels de la transmission (chambre des Notaires, agents Immobiliers).

Que peut vous apporter le dispositif Transcommerce ? Il vous permet de faire connaître le bien à vendre sur toute la France et augmente donc les chances de trouver un repreneur. La CCI de Calais propose de diffuser gratuitement l'offre de vente. Pour cela, il suffit de remplir une fiche descriptive du bien à céder. La diffusion de l'offre sera assurée pendant un an sur des supports de promotion spécifiques : un journal d'annonces mensuel et un site internet www.transcommerce.com

Un Guide Pratique de la Transmission sera remis afin d'aider à vous poser les bonnes questions : incidences fiscales de la transmission, les différentes méthodes d'évaluation... Sur Transcommerce, vous trouverez des activités de commerce de détail, prestataires de services, café, hôtel, restaurant, implantés dans la Région Nord - Pas-de-Calais mais aussi des locaux commerciaux (pas de porte, droit au bail...)

Efficacité, confidentialité

Plus de 4 000 offres de vente sont diffusées par ce réseau. La CCI de Calais garantit la confidentialité de la démarche.

Renseignements :

Espace Création Transmission d'Entreprise

☎ 03 21 46 00 43

espacecreation@calais.cci.fr

Formation pour les chefs d'entreprise

La CCI de Calais, en partenariat avec l'Institut des Managers, propose aux chefs d'entreprise de tous secteurs d'activité ou à leur plus proche collaborateur 2 cycles de formation :

- la formation "Everest" qui vise à perfectionner les dirigeants en les dotant de méthodes concrètes d'analyse et d'actions adaptées aux PME-PMI. Son ambition est d'amener le chef d'entreprise à bien analyser son environnement pour définir une véritable stratégie, avec à la clef un plan d'actions à 2-3 ans. Durée : 14 sessions de 180 heures au total. Début de la formation : 15 avril 2005

-La formation "Cycle Seconds" qui a pour but d'apporter des compétences managériales à un salarié ayant le profil de "bras-droit" du chef d'entreprise de façon à l'aider à devenir un manager. Durée : 7 sessions de 72 heures au total. Début de la formation : 10 octobre 2005.

Renseignements et inscriptions :

Conseil aux Entreprises

☎ 3 21 46 00 06

Fax 03 21 46 29 32

conseilentreprise@calais.cci.fr

LES MARDIS DE LA CREATION

La CCI Calais organise deux mardis par mois des réunions d'information afin d'informer les porteurs de projet sur les démarches pour créer ou reprendre une entreprise. Les thèmes abordés sont : la démarche de création, le choix de la structure juridique, les cotisations sociales, les aides à la création, les exonérations fiscales, les prêts et moyens de financement, les garanties.

Prochains rendez-vous des Mardis de la Création les 22 mars et 12 avril à la CCI de 9h00 à 12h00.

Renseignements et inscription :

Espace Création et Transmission d'Entreprise

☎ 03.21.46.00.43

espacecreation@calais.cci.fr

LIQUIDATION DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS TSH

Prochain épisode devant les Prud'hommes

Le 17 octobre 2004, le tribunal de commerce de Calais décidait la liquidation judiciaire de la société Transports Sébastien Hénon (TSH), dont le siège social est à Leulinghen-Bernes, près de Marquise. L'épilogue d'un conflit social qui a opposé durant plusieurs semaines les vingt chauffeurs routiers à leur employeur.

Mais un autre acte attend les protagonistes de l'affaire. Le 16 juin, le conseil des Prud'hommes de Boulogne-sur-Mer aura à se prononcer sur les requêtes des vingt-deux ex-salariés de TSH. Ils réclament 140 000 € à leur ancien employeur. C'est Maurice Prévot, secrétaire général de la section Transports de la CGT, qui fait les comptes : « Heures de nuit et heures supplémentaires non payées, frais non remboursés, avance de gazoil, péages d'auto-route. »



Le conseil des Prud'hommes de Boulogne étudiera le dossier TSH le 16 juin prochain.

Maurice Prévot n'exclut pas de se porter partie civile dans l'affaire, pestant contre des pratiques « illégales ».

Récemment, un chauffeur de TSH a été entendu par la police au sujet des dépassements d'horaires

de conduite. « Nous avons une note de service dans laquelle Sébastien Hénon oblige ses chauffeurs à ne pas respecter la durée légale de conduite », assure le secrétaire CGT, qui estime que « le patron veut faire porter le chapeau aux salariés ».

Bien décidés à obtenir gain de cause, les anciens de TSH, dont la majorité a retrouvé un travail, comptent sur l'association de garantie des salaires (AGS) si les actifs de l'entreprise sont insuffisants.

M.T.

SCISSON D'EUROPALE.COM

Deux entités pour un même savoir-faire

Pour des raisons « absurdes » invoquées par « un acteur majeur du web en région », Europale a dû se diviser en deux. Mais ces professionnels du web à Calais restent animés d'une volonté et d'un savoir-faire inchangés.

La montée en puissance de la structure locale Europale a nécessité quelques aménagements. Dès sa création, Europale s'est orientée dans le domaine de la communication. Aujourd'hui, en se scindant en deux entités, la société calaisienne ajoute de nouvelles cordes à son arc. « J'ai créé Europale Ltd en 2004, avec mon frère Thierry Buisson comme associé, explicite Nicolas Bellet, directeur de l'agence Europale.com. Nous venons, d'un commun accord, de dissocier nos deux secteurs d'activités, avec d'un côté Europale Ltd qui est devenue une agence événementielle, qui peut organiser des concerts, des soirées d'entreprise. De l'autre côté,

Europale As Media continue de faire ce qui a toujours été fait : elle reste le portail internet, et cette agence multimédia est dorénavant forte de deux nouvelles associées : Virginie Freyssendré et Arlette Guinet. »

Europale As Media ne se définit toutefois pas uniquement comme une agence de comm' multimédia, puisque son portail internet continue lui aussi de s'imposer sur la toile : cet annuaire web régional référence tous les acteurs économiques régionaux par secteurs d'activité, couvrant aujourd'hui une vingtaine de villes. Contrairement aux portails plus traditionnels, Europe As Media laisse la possibilité aux acteurs économiques de la région de diffuser leur pro-

pre actualité, et de manière gratuite. A noter qu'un fil info est diffusé instantanément sur le site, que chacun peut insérer ensuite sur son propre site. Plus de dix-huit sites régionaux utilisent actuellement ce moyen de communication, dont parmi

les derniers venus la banque Anthnoy & Co. Visiblement, la formule séduit, puisque côté visites, les chiffres sont éloquentes : 49 956 visites uniques en février dernier, et plus de 38 000 le mois précédent (source Xiti).

L.G.

Umicore : une demande de rendez-vous avec Jean-Pierre Raffarin est formulée

Le sénateur du Pas-de-Calais Yves Coquelle a sollicité un rendez-vous avec le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, à la demande de Jacky Hénon, maire de Calais et député européen, d'Alain Bocquet, député-maire de Saint-Amand-les-Eaux et de Freddy Kaczmarck, maire d'Auby : « Ces personnes m'ont saisi d'un dossier douloureux qui concerne la perte de 216 emplois décidée par le groupe belge Umicore. Celui-ci annonce en effet la suppression de 164 postes à Auby dans le Nord et la fermeture de son site à Calais, soit 52 postes supprimés. On pourrait imaginer à la vue de ces chiffres que ce groupe est en difficulté mais il n'en est rien. L'an dernier, le chiffre d'affaires d'Umicore s'élevait à 7 milliards d'euros grâce à un doublement de ses ventes, son bénéfice net, toujours en 2004, s'élevait à 168 millions d'euros et avait donc été multiplié par trois en une seule année. Monsieur le Premier ministre, nous pensons que notre région particulièrement touchée par les problèmes de l'emploi et du chômage, ne peut supporter plus longtemps des annonces de ce type. Injustifiées et injustes, elles rejoignent directement les plans de délocalisation qui se multiplient non seulement dans notre département et notre région, mais aussi dans le pays tout entier. Je pense qu'il est temps que nous ouvrons un véritable débat de fond sur cette question alarmante et intolérable, et que nous prenions rapidement des dispositions fortes et essentielles si nous ne voulons pas courir le risque d'accroître considérablement le chômage dans notre région. Espérant pouvoir être entendu, Monsieur le Premier ministre, je suis disposé à vous rencontrer avec mes amis Jacky Hénon, Alain Bocquet et Freddy Kaczmarek pour évoquer cette situation inacceptable ».



www.europale.com